



Depuis plus de 40ans, la **Marche des Fiertés** est bien plus qu'un arc-en-ciel de couleurs et de musique dans les rues : **c'est un cri du cœur, une clameur collective pour l'égalité, la tolérance et le respect des droits humains.**

Du 17 mai au 11 octobre 2025, les Marches des fiertés ont lieu partout en France : de Paris à Toulouse, en passant par Caen, Nantes, Lyon ou Marseille, elles donnent à voir une société plus juste, plus inclusive, plus humaine.

Fidèles à leurs engagements, nos organisations porteront haut leurs valeurs de justice, d'égalité et d'inclusion, aux côtés de toutes celles et ceux qui refusent les discriminations et les injustices.

Dans ce contexte réactionnaire y compris au niveau régional avec la dernière prise de position de Valérie Pécresse à l'encontre de l'inter LGBT, **cette marche n'est pas qu'un défilé festif mais bien l'expression de nos revendications.**

C'est montrer que **chacun.e.s a sa place, quels que soient son orientation sexuelle, son identité de genre.**

C'est affirmer que le respect et **le droit à la différence ne s'arrêtent pas à la porte de l'entreprise** et que par conséquent les employeurs doivent garantir l'égalité professionnelle et surtout lutter activement contre les LGBTQIA+phobies.

Rappelle toi que tout conquête a nécessité la mobilisation du plus grand nombre.

En 2025, On ne marche pas seul, on marche ensemble. Fièremment. Pour que **l'égalité ne soit plus un combat, mais une réalité.**



Le 28 juin

nous, organisations syndicales, appelons les travailleuses et travailleurs à rejoindre
la marche des fiertés parisiennes :

14H00 à Palais Royal
en direction de la Place de la Nation





AU TRAVAIL COMME AILLEURS, LUTTONS CONTRE LES LGBTQIA+phobies !

Selon le dernier rapport de SOS Homophobie, les LGBTQIA+phobies au travail augmentent. Plus largement, dans toute la société, les droits des personnes LGBTQIA+ ne sont toujours pas pleinement appliqués et sont toujours plus menacés. Au niveau international, des prides sont interdites et les actes violents sont attisés par des personnes à la tête de gouvernements. Nous le réaffirmons ici, la lutte contre les LGBTQIA+phobies est un combat syndical !

LA LUTTE CONTRE LES LGBTQIA+phobies, UN ENJEU AU TRAVAIL

En 2024, selon le baromètre L'Autre Cercle - IFOP, 28% des personnes LGBTQIA+ déclarent avoir été victimes d'au moins une agression LGBTQIA+phobie au travail, ce chiffre monte à 37 % pour les personnes trans.

Les LGBTQIA+phobies sont à l'origine de climats délétères et génèrent de la souffrance au travail pour les salarié·e·s LGBTQIA+, quand elles ne les privent pas tout simplement de l'accès à l'emploi.

Dès l'embauche et tout au long de la carrière, iels sont scruté·es, isolé·es et discriminé·es. Cela va des « blagues » ou propos homophobes ou transphobes, aux insultes jusqu'aux violences physiques. Cela démontre l'insuffisance, voire l'absence de prévention. Ces agressions, souvent quotidiennes et permanentes, ont des conséquences sur la carrière : refus de promotion, mutation subie, rupture de contrat...

Occasionnelle ou répétitive, ces agressions venant de la direction, d'un·e usager·e, d'un·e client·e ou d'un·e collègue, atteignent leurs victimes au plus profond de leurs êtres et s'attaquent à la dignité même de la personne.

Face à leur haine, au travail comme ailleurs, la solidarité est notre force. Les employeurs ont l'obligation d'assurer la santé et la sécurité physique et mentale des travailleurs et travailleuses et de sanctionner les actes discriminatoires.

Il est urgent de mettre en place une négociation annuelle obligatoire, des outils effectifs et contraignants de lutte contre les discriminations, de suivi et prévention des discriminations, du harcèlement, mais aussi, de former et sensibiliser les salarié·es et les directions sur ces questions afin d'obtenir l'égalité des droits et des environnements de travail inclusifs, sans stéréotypes de genre, ainsi que des mesures concrètes contre les violences au travail (prise en charge des frais d'avocats, mise en place de procédures d'enquêtes types, protection de la victime présumée sur le lieu de travail, etc...).



LA LUTTE CONTRE LES LGBTQIA+PHOBIES, UN ENJEU INTERNATIONAL

Plus largement, au niveau international, les actes violents sont attisés et se multiplient dans des sociétés où la tolérance se développe à l'égard des personnes LGBTQIA+. Des prides sont interdites dans des pays où l'extrême-droite accède au pouvoir. Nos organisations syndicales restent solidaires de toutes celles et ceux qui ne peuvent défendre leurs revendications dans la rue.

